



Le CDEN s'ouvre sous la présidence conjointe du Préfet et de M. Palmade représentant le Président du Conseil Général des Hautes-Pyrénées.

Déclaration liminaires :

- Mme Saint-Martin, Maire d'Andrest au nom des Maires du Département
- FSU (cf pj)
- SE-Unsa
- SGEN-CFDT
- FCPE
- Mme Vieu, Conseiller Régional

Le Directeur Académique présente les ouvertures de postes proposées au vote.

- Uglas : confirmation de l'ouverture provisoire de la rentrée 2011
- Bagnères Clair Vallon : confirmation de l'ouverture provisoire de la rentrée 2011
- Tarbes Frédéric Mistral : confirmation de l'ouverture provisoire de la rentrée 2011
- RPI Siradan / Saléchan : un poste élémentaire à Siradan
- Tarbes Victor Hugo : un poste élémentaire

vote unanime pour les ouvertures.

La FSU demande des ouvertures :

- Bordères élémentaire : 290 élèves attendus pour 11 classes soit une moyenne de 26,40 élèves par classe avec un nombre conséquent d'élèves en difficulté

le DA reconnaît une poussée des effectifs sur la commune ; va suivre l'évolution des effectifs

- Tarbes Jacques Prévert : maternelle ZEP, avec des effectifs de 27 et 28 élèves par classe

le DA va suivre l'évolution

- Tarbes Jean Macé : élémentaire, 98 élèves pour 4 classes ; là encore un nombre conséquent d'élèves en difficulté

le DA va suivre l'évolution

- Tarbes Jules Verne : élémentaire ZEP, avec des effectifs prévus dépassant les 24 par classe

le DA va suivre l'évolution

- Le SGEN-CFDT ajoute le RPI Capvern / Lutilhous / Mauvezin

le DA va suivre l'évolution

Les membres du CDEN pointent l'impossibilité pour l'administration de faire face aux besoins en postes sans fermer ailleurs. Ceci remet en question l'affichage ministériel du "faire mieux avec moins", et du manque d'un projet pour l'école.

Le DA déroule ensuite ses propositions de fermetures de classes par circonscription.

Lannemezan

Clarens : le DA accompagnera une éventuelle évolution sur le secteur en cas de constitution d'un RPI qu'il appelle de ses vœux (avec Pinas et Uglas).

il reconnaît la difficulté du fonctionnement à 2 classes avec la prévision d'effectifs annoncée. il fait confiance aux enseignants pour faire au mieux.

la FSU souligne que ce sont encore les enseignants qui vont devoir palier les manques de l'administration.

Trie : école fusionnée l'an passée.

la FSU souligne les difficultés du fonctionnement avec une direction unique pour 5 sites différents, et rappelle sa demande déjà faite l'an passé d'une décharge supplémentaire pour cette école, ainsi que pour l'école de Soues qui fonctionne sur 2 sites.

le DA reconnaît ces difficultés, mais à ce jour il ne peut s'engager sur la mise en place de moyens supplémentaires.

RPI Loures-Barousse / Izaourt : le DA reconnaît sa difficulté sur ce RPI. il indique prêter une grande attention à ce dossier. il ne comprend pas pourquoi et comment un RPI a pu se mettre en place sur la seule école élémentaire. la FSU souligne que l'investissement d'une commune dans le cadre d'un RPI va au-delà de la prise en charge des frais de scolarisation tels que définis par la loi de 83.

la FSU souligne le travail qualitatif qui se mène en partenariat entre les enseignants et les différents intervenants de la petite enfance du secteur, mais également les efforts faits par les municipalités et la communauté de communes qui n'a pas la compétence scolaire, pour limiter à 1/4h maxi les temps de transports pour les élèves des 25 communes de résidence, pour encadrer en péri-scolaire les enfants à raison d'1 adulte pour 6 à 8 enfants en fonction de leur âge, pour la mise à disposition d'infrastructures de qualité, pour des dotations en équipement de pointe, et pour l'accompagnement des projets d'ouverture de l'école (séjours, piscine, ski, ...). le DA reconnaît ce soutien. la FSU souligne également les difficultés sociales lourdes d'une partie importante de la population du secteur, avec leur retentissement significatif sur la difficulté scolaire des élèves, ainsi que la présence de 6 enfants en intégration scolaire de la maternelle au CM2 avec la présence de 2 AVS-H seulement. pour finir, la FSU pointe l'augmentation constante et régulière des effectifs depuis 2002. le DA veut avoir confirmation de la réalité de ces effectifs en juin.

Lourdes / Bagnères

Lourdes élémentaire Lapacca : le DA indique un déplacement des volumes d'élèves vers Adé et Anclades et une baisse sur le secteur de St Pé, mais les effectifs en maternelle restent stables à Lourdes. il pense qu'une autre gestion des flux de la part de la communauté de communes pourrait équilibrer les effectifs dans les écoles.

la FSU demande s'il y a un transfert d'élèves vers le privé qui a une implantation forte sur la Ville. réponse du DA : non.

Campan : le DA et les Elus constatent une baisse démographique sur le secteur qui ne semble pas s'inverser pour les 2 ans à venir.

la FSU souligne la mise en place d'un partenariat avec la structure petite enfance de la commune, et les contacts pris avec le RPI voisin de Lesponne / Asté / Baudéan. nous insistons sur le fait que la nature du poste d'adjoint restant soit identifié maternelle.

Bagnères Grasset : le Conseil Municipal a décidé la fermeture de cette école

maternelle de centre ville, suite aux négociations engagées l'an passé avec l'IA pour restructurer le tissu scolaire bagnérais. à ce moment-là, l'IA avait privilégié la nécessité de mettre en place 3 écoles maternelles à 3 classes chacune. la municipalité a engagé ce travail sur cette base. mais le DA n'implantera pas la 3ème classe à Carnot maternelle, car il considère que les conditions ne sont pas favorables ... en revanche il souhaite la fusion des 2 écoles Carnot, pour éviter de fermer en élémentaire l'an prochain, comprenez qui pourra ... car il indique que le travail de restructuration engagé sur les écoles maternelles doit se poursuivre en élémentaire ... la FSU lui demande comment une fusion à Carnot pourrait éviter une fermeture dans une des écoles élémentaires de la Ville ... cela n'a aucun rapport répond-il. en fait, il veut contraindre la municipalité à instaurer un périmètre scolaire sur son territoire. nous lui indiquons que le Maire de Bagnères ne sera sans doute pas dans les meilleures dispositions pour une nouvelle négociation avec lui, étant donné le résultat de la précédente : fermeture de 2 classes maternelles en 2 ans à Bagnères !!! le DA essaie de démontrer qu'il n'y en a eu qu'une ...

RPI Pierrefitte / Soulom : le DA reconnaît le dynamisme des Elus qui cherchent à augmenter la population sur leurs communes. il indique qu'elles ont reçu le label de l'excellence rurale, mais qu'il ne fait pas une carte scolaire sur des projets : il dit "je scolarise des élèves, pas des fantômes", donc il prendra en compte les élèves annoncés quand ils seront effectivement là. il indique qu'il a cependant intégré dans ses calculs les 19 élèves dont les noms lui ont été communiqués par les Maires suite à l'attribution des logements sociaux. il propose une répartition symétrique : 2 classes à Pierrefitte maternelle + 2 classes à Soulom + 2 classes à Pierrefitte élémentaire. la FSU fait état des difficultés scolaires de nombreux élèves du RPI et demande que des effectifs allégés sont maintenus pour permettre aux enseignants de les aider; le DA estime que les effectifs après fermeture seront suffisamment bas pour permettre cet accompagnement de façon efficace. nous lui indiquons que des classes de cycle 3 à 24 de moyenne ne sont pas des effectifs allégés.

RPI Beaucens / Villelongue : le DA reconnaît que la natalité n'est pas mauvaise dans ce RPI, mais que les effectifs globaux sont insuffisants (88 prévus à la rentrée). la FSU lui indique qu'il y a un risque de voir retourner le CP à l'école de Beaucens, ce qui pénalisera les possibilités de scolarisation des enfants de 2 ans, ce qui pourrait entraîner des décisions de scolarisation à l'école privée d'Argelès. le DA pointe une nouvelle fois le manque de périmètre scolaire sur la communauté de communes. nous lui demandons si des transferts peuvent être envisagés vers le RPI précédent : non, c'est plutôt l'inverse qui se produit.

Vic Val d'Adour

RPI Caixon / Larreule / Nouilhan : le DA est très embêté car il ne sait pas où faire porter la fermeture. il souhaite revoir les Maires ensemble et qu'ils décident de ce choix cruel. à défaut de décision collective, il prendra ses responsabilités. la FSU souligne les investissements importants engagés par 2 communes pour rénover et reconstruire leurs écoles, tout en indiquant que dans le cadre d'un RPI la 3ème commune participe aussi à ces coûts. l'investissement dans un RPI ne se limite pas à alimenter les classes en élèves et à participer aux frais de fonctionnement des écoles au prorata du nombre d'enfants ressortissant de chaque commune.

Rabastens: le DA considère qu'en supprimant un poste occitan dans cette école, il ne met en péril ni l'enseignement bilingue, ni l'enseignement unilingue, étant donné la

baisse des effectifs sur ce secteur. il avait déjà alerté les Elus l'an passé.

Madiran : même difficulté que pour Clarens. la FSU pointe que la suppression d'une classe va imposer une répartition des élèves sur 2 classes avec des effectifs très lourds (25 mini ou 28) avec 3 ou 4 cours dans chacune de ces classes. là encore, il y a des élèves en difficulté qui ne pourront bénéficier de la même qualité d'enseignement qu'à l'heure actuelle. nous demandons au DA s'il a eu confirmation de la fermeture d'une classe dans le RPI voisin (qui se trouve dans le 64) : la décision n'est pas encore arrêtée. il pense à tort que l'arrivée des nouveaux élèves qui sont prévus, viennent essentiellement du 64. la FSU lui indique que 10 sur 13 habitent à Madiran. le DA souhaite rencontrer à nouveau le Maire, car il estime qu'il y a eu un écart trop important entre les prévisions de novembre 2010 et la rentrée 2011.

Tarbes-Ouest

Ibos maternelle : baisse importante des effectifs pour l'an prochain. le DA indique la construction d'une 4ème classe pour la rentrée 2012. la FSU rectifie en lui disant que c'est toute l'école qui va déménager dans de nouveaux locaux. ce projet a été engagé avec l'accord de l'IA de l'époque qui avait créé la 4ème classe. toute la communauté éducative considère comme incompréhensible la fermeture de cette classe à la rentrée. il s'agit d'une baisse transitoire qui pourrait ne pas être confirmée à la rentrée. de nombreux enfants sont actuellement en garde chez des assistantes maternelles de la commune, dont les mères travaillent pour l'essentiel dans la zone commerciale. il y a également des constructions à venir et des enfants du voyage qui fréquentent l'école de plus en plus tôt. des enfants des communes environnantes sont également scolarisés à Ibos par manque de place dans les écoles de leurs communes de résidence.

Oursbelille : le DA s'appuie sur le constat du Maire qui indique une baisse d'effectif incompréhensible. la FSU dément les informations qui expliqueraient ces départs comme une "fuite" de l'école. il s'agit en fait de situations personnelles exceptionnelles qui concernent très peu d'élèves, mais qui se sont passées au même moment : séparations familiales, départ d'élèves pour le collège privé car refus des familles de les scolariser dans le collège public du secteur. ces choix ont entraîné la radiation des frères et soeurs plus jeunes pour des questions d'organisation personnelles. les enseignants s'inscrivent en faux contre l'idée de conflits avec les parents d'élèves. en revanche les relations entre les élus et les enseignants sont difficiles depuis longtemps dans cette commune, puisqu'il y a quelques années tous les enseignants ont demandé et obtenu leur mutation.

Tarbes Théophile Gautier : le DA pointe une baisse des effectifs cette année qui devrait se confirmer l'an prochain. la FSU souligne la difficulté de faire des prévisions dans ce secteur, car la population est très mobile. contrairement à ce qu'affirme le DA, il n'y a pas de mouvement d'enfants de ce secteur vers Victor Hugo. en revanche nous rappelons que la fermeture de la 5ème classe de la maternelle Jean de la Fontaine a eu des répercussions sur les effectifs de l'élémentaire. nous soulignons la proximité du foyer d'accueil La Source, et la grande précarité de certaines familles vivant dans ce secteur avec la conséquence que l'on connaît sur la difficulté scolaire (très importante pour certains) de leurs enfants.

nous demandons à l'administration si la fermeture à l'école maternelle a conduit à une augmentation de la scolarisation à l'école privée très proche. le DA demande au service de faire le point sur cette question (corrélation fermeture à l'école publique //

effectifs dans le privé du secteur).

Tarbes Jean Moulin : la FSU souligne le caractère innovant des possibilités offertes aux élèves de cette école (bilinguisme Occitan, partenariat musique avec Conservatoire), plus la présence d'une CLIS dans l'école. ces spécificités rendent l'organisation des classes très complexes. là encore, la difficulté scolaire qui concerne des élèves de plus en plus nombreux, est une donnée à prendre en compte. le DA a reçu le directeur de l'école.

Tarbes-Est

Barbazan Paul Verlaine élémentaire : le DA s'appuie sur le différentiel entre les prévisions et le constat de rentrée 2011 pour justifier la fermeture d'un poste. il précise que ce n'est pas cette école en particulier qui est concernée par le problème, mais l'ensemble des écoles de la commune, mais qu'il fallait bien désigner une école pour la proposition de fermeture. il attend la confirmation des prévisions d'effectifs sur la commune.

D'un point de vue général, les syndicats ont souligné que la perte d'une classe signifie la perte d'un temps de décharge pour certains directeurs, avec les difficultés que cela génère. Le DA indique qu'il verra à la rentrée comment aider ces collègues avec les moyens dont il disposera à ce moment-là.

La FSU demande au DA s'il a une indication sur le volume de permutations informatisées : réponse balance 0 (autant de sortants que d'entrants).

Le DA présente ensuite un état des lieux de l'enseignement bilingue occitan. Il souligne que le dispositif ne prévoit que des sections bilingues, et non des écoles bilingues. Il se dit exaspéré par les courriers qu'il reçoit lui reprochant la mise en extinction de cet enseignement dans le département, ce qu'il dément.

Cependant, il souhaite mettre en conformité l'existant avec le règlementaire. Il proposerait donc de :

- considérer l'école élémentaire de Luz-St-Sauveur comme une école à 3 classes avec un enseignant occitan surnuméraire.
- considérer l'école primaire de Sarrancolin comme une école à 3 classes avec un enseignant occitan surnuméraire après transformation d'un poste occitan en poste unilingue.

à la suite de quoi, il reprendrait le 1/4 de décharge de chacun des directeurs ...

La FSU a indiqué que les prévisions d'effectifs pour Sarrancolin n'étaient pas de 68 élèves comme indiqué dans le document de l'administration, mais de 78, que contrairement à ce que le DA nous avait affirmé, il ne s'agit pas d'une population de familles privilégiées qui considèrent l'Occitan comme un supplément d'âme pour leurs enfants déjà favorisés, que dans l'école il y a actuellement 29 élèves en difficulté, et que l'organisation pédagogique sur 3 classes allait conduire à des effectifs chargés pour des classes multiniveaux.

Par ailleurs, la FSU a également informé le DA que, les directeurs concernés n'ayant pas été informés de ce retrait de leur journée de décharge, il était exclu que cette décision prenne effet à la rentrée 2012, d'autant plus que la charge de travail restera identique. Accord des autres syndicats.

Le DA considère qu'il a suffisamment d'enseignants formés pour développer cet enseignement dans le département, même si certains sont "dormants" (comprendre non chargés d'enseignement occitan) à l'heure actuelle, et qu'il pourrait donc utiliser le poste itinérant occitan différemment. La FSU lui répond qu'il y a nécessité d'un enseignant mobile pour assurer l'initiation dans des écoles qui n'ont pas de personnel formé en leur sein, et qu'un PE occitaniste "dormant" est chargé d'une classe unilingue qu'il ne peut quitter.

La FSU demande également comment se poursuit cet enseignement dans le second degré.

Maîtres-Formateurs : le DA annonce qu'il ne va supprimer aucune décharge aux PEMF en activité car il a besoin du potentiel actuel pour accompagner les futurs PE Stagiaires (qui devraient être entre 10 et 14 à la rentrée) et d'éventuels M2 en alternance (l'IUFM travaille à une maquette de formation). Il ne récupèrera que les 2/4 de décharges libérés par les PEMF ayant annoncé leur intention de ne plus l'être.

RASED : la FSU dénonce une nouvelle fois la volonté politique du gouvernement qui renonce à sa mission d'aide aux élèves en difficulté, qu'une politique comptable n'est en aucun cas un projet pour l'école, que la diminution des personnels spécialisés va renvoyer vers le secteur privé la prise en charge des élèves les plus fragiles, que le secteur privé ne pourra jamais avoir la connaissance de la réalité de l'école des enseignants de RASED, que le temps consacré à l'acceptation par les familles de la difficulté de leurs enfants est indispensable, que la médicalisation de la difficulté scolaire est une dérive dangereuse et que seul le Service Public peut apporter une aide gratuite à tous les enfants qui en ont besoin.

Toutes les propositions de fermetures ont été rejetées à l'unanimité des votants.

Vote d'une motion de l'intersyndicale et de la FCPE pour demander un moratoire sur les fermetures de postes et le vote d'un collectif budgétaire pour obtenir les moyens nécessaires au bon fonctionnement du Service Public de l'Education Nationale.

**Le DA nous informe que Galan a accepté la fusion des 2 écoles de la commune.
Le DA nous informe qu'il va supprimer le RPI qui n'a pas lieu d'être sur Campan (même commune).**

Le DA nous informe qu'il va demander la fusion des 2 écoles d'Esquièze-Sère pour créer une école primaire, et qu'à défaut, il fera réintégrer la GS à l'école maternelle.

